

**SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

<b>Identificateur du produit/Nom commercial:</b>	SANITOL RTU
<b>Autres moyens d'identification:</b>	SANR, SANITOL PRÊT À UTILISER
<b>Usage du produit/Description:</b>	ASSAINISSEUR SANS RINÇAGE DE SURFACES EN CONTACT AVEC LES ALIMENTS
<b>Restrictions d'utilisations:</b>	POUR USAGE INDUSTRIEL, INSTITUTIONNEL, EN HÔPITAL, EN GRANGE ET EN ÉTABLISSEMENT ALIMENTAIRE SEULEMENT
<b>Identificateur du fournisseur initial:</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray-Lawson Anjou, Quebec, Canada H1J 1Z2 Phone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:</b>	(613) 996-6666 (CANUTEC)

**SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):**

Ce produit est régi par le règlement sur les Aliments et Drogues et non par le SIMDUT

**2b Éléments d'étiquetage**

Symbole: Sans objet.

**CONSEILS DE PRUDENCE:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER - PROVOQUE UNE IRRITATION MODÉRÉE DES YEUX.**

Éviter le contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après toute manipulation.

**PRÉCAUTIONS:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER:** Nocif en cas d'ingestion. Éviter la contamination des aliments. Ne pas entreposer dans des zones de transformation alimentaire. Ne mélanger avec aucun autre produit chimique. Éviter le contact avec des produits non dilués.

**PREMIERS SOINS:**

En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas de contact avec les yeux, consulter un médecin. En cas d'ingestion, boire deux ou trois verres de lait ou d'eau. Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Pour la consultation médicale, amener avec vous le contenant, l'étiquette, ou le nom du produit et son Identification Numérique de Drogue.

**AVIS AU MÉDECIN:** Des lésions probables des muqueuses peuvent contre-indiquer un lavage d'estomac.

**Mention d'avertissement:** Voir sous conseils de prudence.

**Mention de danger:** Voir sous conseils de prudence.

## SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
<b>Chlorure de N-Alkyl Diméthylbenzyle Ammonium</b>	68424-85-1	0.009-0.015	Irritation cutanée, catégorie 1B Toxicité orale, aiguë, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1
<b>Chlorure de N-Alkyl Diméthyléthylbenzyle Ammonium</b>	68956-79-6	0.009-0.015	Irritation cutanée, catégorie 2 Toxicité orale, aiguë, catégorie 4 Lésions oculaires graves — catégorie 1

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

## SECTION 4 - PREMIERS SOINS

**4a Description des premiers soins:**

**Contact oculaire:** Rincer immédiatement avec de l'eau. En présence de verres de contact, les retirer si possible, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin si les irritations persistent.

**Contact cutané:** Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau avec beaucoup d'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin si des irritations apparaissent. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Inhalation:** Aucun effet attendu.

**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement.

**4b Symptômes et effets les plus importants**

**Yeux:** Peut causer une légère irritation, des rougeurs, des larmes et une sensation de brûlure.

**Peau:** Peut causer une irritation

**Inhalation:** Aucun effet attendu.

**Ingestion:** Peut causer une légère irritation, des maux de tête, des douleurs abdominales, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

**4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires**

Pas de traitements spéciaux. Voir l'avis au médecin à la section 2.

## SECTION 5 - FIRE FIGHTING MEASURES

### 5a Moyens d'extinction:

**Moyens d'extinction appropriés:** Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction déconseillés:** Inconnu

### 5b Dangers spécifiques du produit:

**Produits de combustion dangereux:** Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

### 5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

**Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:** De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:

**Protection personnelle:** Éviter le contact avec les yeux. Risque de glisser en cas de déversement du produit. Il est suggéré d'utiliser des lunettes de protection en cas de contact possible avec les yeux.

### 6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pour les gros déversements, pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention: le plancher sera très glissant.

### 6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

## SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux. Voir section 2 pour les détails.

### 7b Exigences en matière d'entreposage sécuritaire:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

### 7c Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Éviter le contact avec du javellisant et du peroxyde. Aucune autre incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

## SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8a Paramètres de contrôle:

	Valeur Moyenne Pondérée (VEMP) Ontario	Valeur d'exposition de courte durée (VECD) / Plafond Ontario	Notations
Aucun ingrédient réglementé	Non établie	Non établie	

## 8b Mesures d'ingénierie:

Non requis

## 8c Mesures de protection individuelle

**Protection des voies respiratoires:** Non requis.**Protection de la peau et autre équipement de protection:** Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.**Protection des yeux / du visage:** Voir sous la section 2.

**Commentaires sur l'hygiène générale:** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

## SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur:	Liquide transparent, sans fragrance ajoutée.
Seuil de l'odeur:	P/D
pH:	6-8
Point de fusion/congélation:	Approximativement 0°C
Point d'ébullition:	Approximativement 100°C
Point d'éclair:	Aucun avant de bouillir
Taux d'évaporation (n-BuAc=1):	0.4 (eau)
Inflammabilité	Non applicable
Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume):	Sans objet
Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume):	Sans objet
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs:	Non sensible.
Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques:	Non sensible.
Tension de vapeur:	20 mm Hg (eau)
Densité de vapeur:	0.6 (eau)
Densité relative:	1.0g/cm <sup>3</sup> @20°
Solubilité:	Miscible dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau:	P/D
Température d'auto-inflammation:	P/D
Température de décomposition:	P/D
Viscosité:	< 100 cps @ 25 °C

**SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ**

**10a Réactivité:**

Pas connue

**10b Stabilité chimique:**

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

**10c Risque de réactions dangereuses:**

Pas connu

**10d Conditions à éviter:**

Pas connues dans des conditions d'utilisation normales

**10e Matériaux incompatibles:**

Pas connus dans des conditions d'utilisation normales

**10f Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de carbone et d'azote, ammoniacque et autres gaz irritants.

**SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**Voies d'absorption probables:** Yeux, peau et ingestion.

**Yeux:** Peut causer une légère irritation, des rougeurs, des larmes et une sensation de brûlure.

**Peau:** Peut causer une irritation

**Inhalation:** Aucun effet attendu.

**Ingestion:** Peut causer une légère irritation, des maux de tête, des douleurs abdominales, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

**Cancérogénicité:** Aucun ingrédient n'est énuméré par le CIRC comme étant soupçonné d'être cancérogène.

**Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction:** Non disponible

**Sensibilisation de la peau:** Non disponible

**Sensibilisation des voies respiratoires:** Non disponible

**Matières synergiques:** Non disponible

**Autres dangers importants:** Non disponible

**Données toxicologiques:** La DL50 calculée pour ce produit est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

*Voir Section 3 pour plus de renseignements.*

**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**12a Écotoxicité:**

Non disponible

**12b Persistance et biodégradation:**

Le produit est biodégradable

**12c Potentiel de bioaccumulation:**

Non disponible

**12d Mobilité dans le sol:**

Non disponible

**12e Autres effets nocifs:**

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, sur la couche d'ozone, potentiel de génération d'ozone d'origine photochimique, perturbation endocrinien, réchauffement climatique) ne pourrait survenir de par l'utilisation de ce produit.

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Éviter la contamination des aliments. Rincer à fond le contenant avant élimination. Rendre le contenant vide inutilisable pour un usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences municipales, provinciales et territoriales. Pour toute information concernant l'élimination des produits non utilisés ainsi que le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence de réglementation provinciale responsable ou au fabricant.

**SECTION 14 - TRANSPORTATION INFORMATION**

**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada:** Non réglementé.

**Numéro UN:** S/O

**Appellation réglementaire:** S/O

**Classe de danger:** S/O

**Groupe d'emballage:** S/O

**Dangers environnementaux:** S/O

**Transport en vrac:** S/O

**Précautions spéciales:** S/O

**SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Au Canada

**Renseignements SIMDUT:** Ce produit a été classé conformément aux critères de classification de danger du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données de sécurité (FDS) contient toutes les informations requises par le RPD.

**Classification SIMDUT:** Voir section 2a

**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIST (DSL)

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Date de révision:** 2021-10-04

**Références:**

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Limites d'exposition professionnelle requises en vertu du règlement 833 sur les lieux de travail de l'Ontario
3. Agence Internationale de Recherche sur le Cancer
4. Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) site web

**Abbreviations:**

<b>ACGIH</b>	Conférence des Hygiénistes industriels du Gouvernement Américain
<b>CAS</b>	Service de Dénomination des Substances Chimiques
<b>CEPA</b>	Législation Canadienne sur la Protection de l'environnement
<b>CL</b>	Concentration létale
<b>cps</b>	Centipoises
<b>DL</b>	Dose létale
<b>HMIS</b>	Système d'Information sur les Matières Dangereuses
<b>HSDB</b>	Banque de Données sur les Substances Dangereuses
<b>IARC</b>	Agence International pour la Recherche sur le Cancer
<b>LIS</b>	Liste Intérieure des Substances
<b>NFPA</b>	Association Nationale pour le Protection contre les Incendies
<b>NIOSH</b>	Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail
<b>NTP</b>	Programme National de Toxicologie (U.S.A.)
<b>OSHA</b>	Administration de la Santé et la Sécurité au travail (U.S.A.)
<b>P/D</b>	Pas Disponible
<b>PEL</b>	Limite d'Exposition Admissible
<b>S/O</b>	Sans Objet
<b>SIMDUT</b>	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Fin de la FDS**